

Lettre d'informations municipales



Au Sommaire :

Le mot du maire

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• **Lundi : 16h30 -18h30**

• **Mardi : 10h-12h**

• **Mercredi : fermeture**

• **Jeudi et Vendredi : 10h-12h**

• **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• **Lundi 16h30-18h30** :

Claudine COURT

• **Mardi 10h-12h** :

René HRYNIOU

• **Jeudi 10h-12h** : René HRYNIOU

• **Vendredi 10h-12h** :

Claudine COURT

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• **Lundi : 16h30 – 18h**

• **Mercredi : 11h-12h**

• **Vendredi : 16h30-18h**

• **Samedi : 11h-12h**

Horaires d'été de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} avril au 31 octobre)

• **Lundi : 14h - 18h**

• **Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 18h**

• **Dimanche : 10h-12h**

Les déchetteries sont fermées les jours fériés..

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot du maire

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas avec toujours autant d'enfants scolarisés. L'ouverture de la 6^{ème} classe est confirmée et nous devons penser à réorganiser la vie scolaire avec l'agrandissement de la cantine et l'amélioration des conditions d'accueil du périscolaire. Nous faisons faire une étude par un programmiste afin de bien évaluer nos besoins et les bons travaux à réaliser. Une maîtrise d'œuvre sera ensuite prévue pour ces travaux dès 2020.

En ce qui concerne le périscolaire, nous avons lancé un appel d'offres pour la rentrée. L'association "Les Chambons" pourrait faire une offre mais dans tous les cas il est prévu de conserver le personnel. En attendant nous tenons à remercier les bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps depuis 2002 date de la création de l'association.

En cette fin de saison, nous remercions également les présidents et bénévoles de nos associations qui dynamisent notre village avec beaucoup d'enthousiasme et de passion.

Cette année est un peu particulière : nous fêterons les 40 ans du "Sou des écoles" lors de la kermesse samedi 15 juin, et samedi 7 septembre les 50 ans du CJS. Ces événements témoignent de l'importance du travail de nos associations.

Cette année encore nous serons présents auprès du Comité, à la fête de l'été pour le feu d'artifice samedi soir, et pour l'apéritif dimanche à midi.

L'équipe de rédaction du bulletin est toujours aussi active, il aura cette année dix huit ans, âge de la majorité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

Claudine COURT



MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Pauline MAGAT et Jocelyn ROYON,
le 8 juin.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de

- Christian SIMON, élu conseiller municipal en 1983, décédé le 5 juin, à l'âge de 60 ans,
- Frédéric BORIE, décédé le 30 mai, à l'âge de 50 ans, époux de Béatrice BORIE, co-présidente du CJS.

Fête de l'été et des Classards 21, 22 et 23 juin.

Vide grenier organisé par le "Sou des Ecoles", dimanche 7 juillet



EXTRAIT DE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le Conseil Municipal

Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2019

Approbation des comptes, administratif et de gestion 2018

Section fonctionnement	Dépenses	477 470 €
	Recettes	544 357€
Section investissement	Dépenses	176 901€
	Recettes	214 711€

Vote des taux des taxes "ménage" 2019

Augmentation des taux d'imposition de 1% (11 pour et 1 abstention).:
Taxe d'habitation 8.14%, taxe foncière bâti 17.27% et non bâti 35.27%

Présentation du budget 2019 des CHAMBONS

Le budget établi par l'association "Les Chambons" présente une augmentation de la subvention communale de 5% . Il est proposé une augmentation de 2%.

Contrat enfance jeunesse

Terminé le 31 décembre 2018 et suite à la mise en place du "Plan Mercredi" en septembre 2018, nous devons signer avant le 30 mars 2019 une nouvelle convention pour une période de 4 ans, pour les années 2019 à 2022, avec Loire Forez et la Caisse d'Allocations Familiales.

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2018 pour le budget 2019 est de 157 184.36 €

Vote du budget 2019

Le budget primitif 2019 s'équilibre en recettes et en dépenses en incluant le projet scolaire.
Il se monte à 662 704€ en fonctionnement et 962 726€ en investissement.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 avril 2019

Taxe de séjour

Loire Forez agglomération a voté cette taxe de séjour en conseil communautaire du septembre 2018, elle est gérée par l'office de tourisme. Les hébergeurs la collecte et la reverse directement.

Poste d'agent technique

Marc BRUYAS, engagé sur un poste de remplacement de l'agent titulaire en février 2017, bien que ne faisant pas parti du personnel communal, aura un nouveau contrat en tant que remplaçant de l'agent titulaire en congé de longue durée.

Participation au financement de l'association "Les Chambons"

Un marché public avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2019 est en cours d'élaboration par les trois communes.

Suite à la rencontre avec "Les Chambons", il a été convenu d'attribuer les subventions jusqu'au 31 août 2019 sur la base du budget 2019, établi pour le montage du dossier CEJ, soit 52 528 € annuels pour Boisset lès Montrond, sous réserve que les missions des "Chambons" restent ce qu'elles sont à ce jour et que l'association transmette les éléments concernant les locations de salles et le calcul des charges supplémentaires. Une subvention de 35 019 € est attribuée à l'Association "Les Chambons".

Programme voirie et éclairage public 2019

René HRYNIOW présente le programme voirie et éclairage 2019 dont l'enveloppe est de 32 804.83€. Il s'agit de buser une partie du fossé chemin des Guignols ; reprofiler un bout du chemin de l'Isle ; entretenir le parking du Lavoir, et commencer à mettre des leds sur l'éclairage public dans le bourg.

Demande subvention DSIL

l'Etat met en place un accompagnement en faveur des collectivités par la Dotation de Soutien d'Investissement Local (DSIL). Elles pourront bénéficier de subventions si elles entreprennent des travaux permettant des économies d'énergie. Il est proposé de la demander pour les travaux de la salle des sports prévus sur 3 ans

Panneau "commune fibrée"

Le conseil ne souhaite pas l'installation de ce panneau sur la commune.

Questions diverses

- Concours de pétanque des élus : il aura lieu à Sail sous Couzan, le 07/09/2019. Une triplète est inscrite.
- Planning des élections européennes : le tableau est complété.
- Déplacer le banc du chemin piéton du canal.
- Problème du stationnement sur le canal à régler.

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier de doléances est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

URBANISME « VOTRE PROJET EST BIEN À VOUS, MAIS LE PAYSAGE EST À TOUT LE MONDE... »

Soyez respectueux de votre environnement :



- Entretien des clôtures.
- Haies débordantes.
- Murs de clôture non enduits, alors que la réglementation vous oblige à le faire dans les 2 ans !
- Couleur des façades en conformité avec le nuancier du PLU.

Merci pour votre attention.,

ENVIRONNEMENT « RIVIÈRE LA MARE »

Notre célèbre et bien utile passage submersible sur la Mare arrive en fin de vie.

Il a fait l'objet d'un arrêté municipal du 26 juillet 2002, pour en interdire le franchissement.



Détérioré maintes fois, soit par des engins agricoles, soit par les crues, il est aujourd'hui dangereux. Cet état est tel qu'il n'en permet plus le passage sans risques.

C'est pourquoi et dès l'année prochaine, la police de l'eau, le département et Lfa, dans le cadre du contrat rivières "Mare Bonson 2015-2020", engageront la procédure de destruction au profit d'un passage à gué et d'un meilleur écoulement des eaux.

VOIRIE : CHEMIN DES GUIGNOLS (ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES).



Suite au mauvais écoulement des eaux de pluie, le reprofilage partiel du fossé du Chemin des Guignols a été repris.

Un busage de fossé a été mis en place vers l'ancienne voie ferrée, une entrée charretière jugée trop basse et sujette à une stagnation des eaux pluviales devant une propriété.

L'entreprise Eiffage mandatée par LFA a réalisé ces travaux mi-mai.

Nota : le revêtement de cette voirie sera repris en 2020.

RÈGLES DE VOISINAGE :

Respectons nos voisins !!

Ne laissez pas les haies, arbustes ou arbres dont la hauteur excède 2m à une distance inférieure à 2m des propriétés voisines.

Code Civil : Art 671 ; 672 et 673.

ENVIRONNEMENT :

Propreté des fossés d'eau pluviale et des espaces verts.

Il a été constaté des dépôts nuisibles à notre environnement (déjections canines, hydrocarbures, peintures, pesticides, déchets divers ...). Les fossés ont vocation à recueillir les eaux pluviales qui s'écoulent lentement vers nos rivières tout en alimentant la nappe phréatique.

Nous rappelons aux riverains l'obligation d'entretenir la partie privative des fossés qui leur incombe (se renseigner en Mairie).

Merci pour votre compréhension.

FLEURISSEMENT :

Nos deux mains vertes, Ginette et Rose-Marie, accompagnées par Marc, ont su raviver et maintenir quelques touches de couleur à nos espaces... A ce propos, on déplore à nouveau la détérioration de leur travail.



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage faits par des particuliers à l'aide d'engins à moteur thermique ou électrique ne peuvent être réalisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il en est de même pour toute manifestation festive ou autre, à propos des bruits émis tardivement la nuit.



ADRESSAGE

Chaque habitation doit avoir une adresse claire et précise.

La commune s'est mise aux normes en matière d'adressage.

Cela facilitera l'intervention des secours (pompiers, SAMU, gendarmerie), livraison des colis etc...

La dernière commande des plaques d'identification des maisons est prévue en juillet pour une livraison en septembre. Hâtez-vous pour signaler votre plaque manquante. Merci.

BIBLIOTHÈQUE

Séance de dédicace samedi 6 juillet de 10h à 12h : Michèle PÉAULT viendra présenter son livre sur le canton de ST JUST-ST RAMBERT.

La bibliothèque sera fermée du 1er au 31 août, réouverture, lundi 2 septembre aux horaires habituels ,

LE CHÈQUE ÉNERGIE :



Qu'est-ce que c'est ?

C'est une aide nominative au paiement des factures d'énergie du logement.

Il est attribué sous conditions de ressources.

Vous le recevrez automatiquement par courrier chez vous (le chèque vous est envoyé à la dernière adresse que vous avez indiquée à l'administration fiscale).

Quelles dépenses régler avec le chèque énergie ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique, ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- Vos charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr

BOULE DE LA MARE

Manifestations à venir pour ce début de saison :

- Dimanche 30 juin à 9h : " Les quatre heures de BOISSET" (entre sociétaires).

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 15h à 19h

CLUB AMITIES LOISIRS



- Mardi 25 juin : repas de clôture au Club.
 - Reprise du club mardi 3 septembre 2019
- ouvert à tous** ☎ 06 27 55 33 93.

CLUB PHILA COLLECTIONS



- 13 juin 2019 : Assemblée Générale à la salle des fêtes à 20 heures.
 - 20 octobre 2019 : EXPO à la salle des fêtes.
- ☎ 06 85 25 92 67

FOOTBALL-CLUB BOISSET-CHALAIN



Manifestation au stade Roger DEVAUX :

16 juin : Assemblée Générale à 10h30 suivie d'une journée festive (apéritif, grillades, jeux..)

"LES CHAMBONS" : projet "vivre ensemble"....



Le 3 avril dernier, les enfants scolarisés sur les communes de L'Hôpital le Grand et de Boisset lès Montrond, participant au projet "vivre ensemble" se sont une nouvelle fois rencontrés.

L'idée de ce projet est de créer du lien entre les enfants de ces différentes communes. Et quoi de mieux que de leur proposer une correspondance entre eux. Cette rencontre donne suite à des échanges de courriers, contacts téléphoniques, envois de photos et messages vidéo pour aboutir à une première rencontre des deux groupes réalisée précédemment à Boisset lès Montrond.

Au cours de cette journée, les enfants de L'Hôpital le Grand ont accueilli leurs correspondantes. Au programme, un accueil digne de ce nom, avec boissons et gâteaux réalisés par elles et Elisabeth, responsable du projet au Centre de Loisirs des Chambons.

Malgré une météo capricieuse, les enfants ont passé une excellente journée, rire et bonne humeur étaient au rendez-vous. Au programme de la journée, le plein d'activités, avec entre-autre, une découverte du village organisée par nos jeunes guides ; l'après-midi, sortie pédagogique au Ecuries O'Haras avec trois ateliers (pansage, attelage, promenade). Les enfants ont été heureux de se retrouver. Une prochaine rencontre aura lieu à l'école du cirque à Chambéon. Les enfants découvriront le monde du spectacle et des acrobaties. Des amitiés sincères se sont créées ...et pour longtemps

Projet préados

Cette année, Maxime et Kevin ont reconduit avec un groupe de préados la mise en place d'un projet d'auto-financement. Ce projet a vu le jour suite aux nombreuses actions d'un groupe de 12 enfants domiciliés sur les trois communes, âgés de 12 à 14 ans.

Les ventes de pizza, de brioches, un loto et une participation des familles concernées ont permis au groupe de disposer d'un petit pécule pour partir une journée à Paris : visite de quartiers mythiques (visites de Montmartre, le Sacré-Cœur, musée Grévin), et de profiter de deux journées à Disneyland avec parc hôtel sur le site. Ce voyage aura lieu du 27 au 29 Août. Un voyage bien mérité !!!

La section VOLLEY BALL du CJS recrute de nouveaux joueurs ou joueuses.



Notre section est constituée de 3 équipes évoluant en championnat loisirs adultes :

- 1^{ère} équipe en Départemental 2
- 2^{ème} équipe en Départemental 6
- 3^{ème} équipe en Départemental 8

Les entraînements se font tous les lundis à 20h30 au gymnase de Boisset.

Les matchs se jouent en semaine, à domicile les lundis soirs et à l'extérieur en fonction du jour d'entraînement des équipes adverses. Suite à des départs nous avons vraiment besoin de recruter des joueurs pour garder nos 3 équipes. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir jouer les lundis soirs à 20h30 au gymnase jusqu'à fin juin, et reprise début septembre.

N'hésitez pas à venir, à appeler, vous serez reçus avec un grand sourire et beaucoup de sympathie.

Voici les coordonnées téléphoniques :

- Equipe 1 : David au 06.47.56.02.89
- Equipe 2 : Jacqueline au 06.17.71.34.78
- Equipe 3 : Thierry au 06.09.64.40.33

COMITÉ DES FÊTES



Cette année encore le comité des fêtes organise la fête du village qui se déroulera du vendredi 21 au dimanche 23 juin.

- vendredi 21 : concours de pétanque primé, suivi d'une soirée mousse GRATUITE pour les grands et les petits,
- samedi 22 : traditionnelle retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice et du bal des classards,
- dimanche 23 : photo des "classes en 9" suivie de l'apéritif de la municipalité, d'un repas champêtre et d'un concours de pétanque familial.

Les personnes nées une année en 9 qui souhaitent plus d'information peuvent joindre Christelle au 06 88 46 49 79 ou Julien au 06 22 56 42 04. Nous avons aussi besoin de bras pour la préparation et le bon déroulement de cette fête :

- montage, les lundi et mardi soir et vendredi après midi,
- service buvette, tout au long de la fête,
- Démontage, dimanche en fin d'après midi et lundi soir.

Si vous souhaitez nous aider vous pouvez contacter Thierry au 06 09 64 40 33.

Merci d'avance

LE SOU DES ÉCOLES, prépare la dernière manifestation de l'année.



La brocante aura lieu dimanche 7 juillet.
Accueil des participants à partir de 6h00
Tarifs : 2€ le ml et 5 euros les 3 ml

Il est temps de trier et d'exposer vos meilleurs cadeaux de Noël, d'anniversaires, et tous les objets gardés "au cas où". Soyez nombreux à vider vos greniers à Boisset. Bonne vente à tous.